

CHARTRE D'UTILISATION

MATERIEL COLLECTIF PLANCHE A VOILE SNSABLAIS

Préambule :

Le matériel collectif de planche à voile mis à disposition par les Sports Nautiques Sablais a vocation :

- De permettre aux adhérents, la découverte de la planche à voile,
- De permettre aux adhérents la pratique occasionnelle de la planche à voile,
- De permettre aux adhérents de progresser,
- D'orienter les adhérents sur un choix de matériels pour une future acquisition personnelle.

Ce matériel collectif ne sera jamais aussi performant qu'un matériel personnel pour une utilisation régulière.

Avant de naviguer :

- Remplir le classeur, fixé à gauche de la porte d'entrée, en mentionnant le matériel utilisé.
- Vérifier l'état du matériel, que la voile n'ait pas une déchirure, que la planche n'ait pas un trou, que l'équipement soit bien complet. Si le matériel s'avère défectueux, le noter sur le cahier et le remettre en place.
- Que les consignes pour gréer le matériel soient bien respectées (attention au passage du mât dans la tête de la voile, tension du guindant,...).
- Prendre du matériel correspondant à son niveau.
- Ne pas hésiter à demander conseil auprès d'un autre adhérent présent.

Au moment du départ :

- Bien observer le plan d'eau au moment du départ.
- Attention au short break à marée basse.
- Attention à marée haute que le matériel ne soit pas dans les vagues, près de l'escalier, à ragner sur la cale ou sur le mur du remblai.

Au moment de la navigation :

- Eviter d'aller dans les vagues, nos matériels ne sont pas adaptés.
- Attention au vent de terre (Nord, Nord-Ouest) qui rend les retours difficiles.
- Attention au vent de sud qui rend les départs difficiles.

Après la navigation :

- Ne pas laisser le matériel dans l'eau avec les vagues, même le temps de ramener un élément (planche ou voile).
- Rincer le matériel à l'eau douce.
- Si l'eau douce est coupée, utiliser la mer, l'objectif est qu'il n'ait pas de sable sur l'ensemble du matériel.
- Ranger la voile fourreau en bas.
- L'ensemble du matériel doit être stocké correctement à son emplacement.
- Si le matériel est détérioré, procéder à sa réparation. Attention les voiles doivent être dessalées et sans sables pour la voilerie Tarot les acceptent en réparation.
- Remplir le cahier pour le retour du matériel.
- Le matériel ne doit pas être dépareillé sous aucun prétexte (que ce soient, voiles, bout de harnais, rallonge...).

Je reconnais avoir lu la présente charte d'utilisation du matériel collectif de planche à voile des Sports Nautiques Sablais, et m'engage à la respecter pour être autorisé à utiliser ce matériel mis à disposition.

Fait en 2 exemplaires, le _____ aux Sables d'Olonne

Nom : _____ Prénom : _____

Signature :

NB : Le non-respect d'un seul point de la charte entraînera la suspension de l'autorisation d'utiliser le matériel collectif.

Bonne navigation, le bureau Planche à Voile